

...tolérés, mais jusqu'à quand ?

naissance de la place du psychisme et de son développement ; c'est l'aiguillon des préoccupations déontologiques en lieu et place de la manipulation. C'est la perspective pour les enseignants d'un éclairage qualifié sur l'évolution d'un enfant et d'un adolescent et d'un travail conjoint sur les difficultés rencontrées. C'est aussi l'accès à l'autonomie et à l'émancipation par le savoir et la formation de l'esprit critique. C'est pour toutes ces raisons là que la FSU se bat pour la reconnaissance d'un corps de psychologues de la maternelle à l'université.

¹ Il faut rappeler que l'obtention du décret statutaire en 1991 reconnais-

sant officiellement la qualification de psychologue des Co-Psy a nécessité une très forte mobilisation de l'ensemble des personnels

² Lors d'un stage FSU en 2008 Thierry Leterre du CEVIPOF (Centre de recherche politique de sciences -po) était intervenu sur la différence entre les rapports « porte voix » des Politiques et les études scientifiques. Il semble que les dispositifs d'évaluation imposés aujourd'hui qui dissocient les résultats obtenus des processus et des contextes qui ont contribué à les produire visent moins à produire des connaissances sur ce qu'il serait possible d'améliorer qu'à légitimer le système .

La fabrication des individus «performants» dans l'école

Les techniques de familiarisation des élèves à un modèle d'Homme compétitif et performant s'introduisent de plus en plus dans l'École :

Le socle commun et l'évaluation des attitudes et des comportements prévue dans les piliers 6 et 7 le modèle de l'évaluation par compétence repose sur l'idée que diplômes et certifications ne suffisent pas et qu'il convient de recourir à une évaluation régulière et précise des compétences et d'y associer la personne par des « autoévaluations » Chacun apprendra ainsi à « endosser » sa propre évaluation et donc ses propres échecs afin de tendre toujours mieux vers la performance

Les piliers 6 et 7, issus des « compétences clés » recommandées par l'union européenne, visent à vérifier que les élèves auront acquis des « compétences sociales et civiques » ainsi que des compétences à « l'autonomie et à l'initiative »

Bien entendu, dans cette évaluation, les processus psychologiques et sociaux qui président à l'accès à l'autonomie et au rapport à la règle sont volontairement ignorés. L'objectif est d'en faire une série d'exercices pédagogiques dont les enseignants auront la maîtrise.

Pourtant ce sont bien des catégories psychologiques qui sont soumises à l'évaluation : L'intérêt, la volonté, la prise de conscience, l'implication, la motivation... Comment alors, ne pas glisser rapidement vers une évaluation des personnes et non de leurs productions, porteuse de violence et de ressentiment pour les élèves ?

D'autant que les connaissances relatives au poids des biais sociaux dans toute évaluation, familières aux psychologues ne le sont pas pour les enseignants ; on en reste à une illusion de transparence de l'accès au psychisme des adolescents, par leur seule observation dans le cadre de la classe, versus de l'illusion du contrôle total de la subjectivité

La multiplication des grilles de compétences comportementales pour l'affectation des élèves

Depuis quelques années sont apparues dans les logiciels d'affectation des élèves en fin de 3ème ou de seconde, des grilles de d'évaluation des comportements débouchant sur l'attribution de barèmes.

A côté des résultats scolaires sont donc évalués la « motivation », « la persévérance » l'autonomie », l'engagement dans un projet » ! Bien pire, s'agissant des élèves les plus en difficulté qui vont se diriger vers une 3ème d'alternance ou de découverte professionnelle (6H) une lettre de motivation, une grille de positionnement et un entretien seront exigés pour apprécier si l'élève mérite sa place. On n'est pas loin de l'entretien d'embauche ! Au lieu de mettre tout en œuvre pour empêcher le décrochage et favoriser la poursuite de la scolarité sous diverses formes, le système transmet à l'élève, que le problème ne vient pas du nombre insuffisant de place mais de lui ! Tout se passe comme si plus les élèves étaient en difficulté, plus il fallait s'assurer qu'ils sont bien dans la norme et adoptent des comportements civils Tandis que pour ceux qui auront la chance de poursuivre leurs études, on attendra que ces comportements soient produits par l'appropriation des savoirs et de la culture et de la transformation de soi qui en résulte

Toutes les expériences de la vie sont potentiellement des compétences à « vendre » En application de la loi sur la formation et l'orientation tout au long de la vie, le MEN a publié au BO du 7 janvier 2010 une circulaire fixant les conditions d'une expérimentation d'un livret de compétences pour l'orientation tout au long de la vie. Ce livret prétend valoriser les compétences et les acquis des élèves « dans le champ de l'éducation formelle et informelle. Ainsi toutes les expériences du jeune (voyages individuels ou collectifs, ensemble des capacités et des attitudes acquises dans le cadre associatif ou même familial, les engagements dans divers projets, tout ce qui concourt à la découverte des professions et à la connaissance de soi) est susceptible d'être inscrit sur ce livret de compétence et devra être pris en compte dans l'orientation et même l'insertion. Les éléments de ce livret sont ensuite censés prendre place dans le passeport orientation-formation que tout adulte devrait posséder.

Sous couvert d'égalité des chances et de contrepois aux résultats scolaires, ces évaluations visent à imposer un modèle comportemental normatif, axé sur l'utilitarisme. Ainsi toutes les expériences de la vie ne seraient jaugées qu'à l'aune de leur utilité sur l'échelle de l'employabilité et de la performance ! Effets dévastateurs sur la formation de la personne et sur la perception d'autrui !